

LA GESTION DES ÉVÉNEMENTS INDÉSIRABLES ET L'ANALYSE A POSTERIORI

CODE STAGE : 1PQUAL041

Durée :
1 jour (7 heures)

Horaires :
de 9h à 17h dont 1h de pause repas

Dates et lieu : veuillez consulter notre site internet www.gipse.fr

Public ciblé : Personnel encadrement, référent qualité

Formateur : Ingénieur Coordinateur qualité/gestion des risques

OBJECTIFS

- Mobiliser les connaissances liées à la gestion des risques *a posteriori*
- Connaître les applications institutionnelles des obligations législatives (déclaration d'EIG, déclaration des vigilants, l'information du dommage lié aux soins ...)
- Appréhender la méthodologie ALARM pour l'analyse des causes profondes
- Préparer la conduite un Retour d'Expérience
- Traiter une déclaration d'évènement indésirable dans le logiciel Ennov®

PROGRAMME

- Rappel théorique de la gestion des risques *a posteriori*
- Déclinaison institutionnel des obligations réglementaire : déclaration d'EIG, déclaration des vigilants, l'information du dommage lié aux soins ...)
- Déclaration et traitement d'une déclaration d'évènement indésirable dans Ennov Process
- Préparer la conduite un Retour d'Expérience
- La méthodologie ALARM pour l'analyse des causes profondes
- Exercices